

SÉANCE DU 29 FÉVRIER 1892.

PRÉSIDENTICE DE M. GOBLET D'ALVIELLA.

La séance est ouverte à 8 heures et quart.

Dépouillement du scrutin. — M. G. Bergé est proclamé membre effectif de la Société.

Ouvrages présentés. — *Le Préhistorique au Congrès de Bruxelles de 1891*, par M. N. Cloquet, membre effectif.

Contribution aux études de classification paléo-ethnologique. L'âge des instruments bruts, par Philippe Salmon, membre effectif.

Dictionnaire paléo-ethnologique du Département de l'Aube, par le même.

Age de la pierre ouvrée. Période néolithique. Division en trois époques, par le même.

Age de la pierre ouvrée. Période néolithique. Division en trois époques (Extr. des *Matériaux pour l'histoire de l'homme*), par le même.

La série paléo-ethnologique des ossements primatiens, par le même.

Voyage préhistorique dans quatre départements du sud-ouest de la France (Corrèze, Dordogne, Vienne, Indre-et-Loire), par le même.

Le décret pour l'expropriation des monuments mégalithiques de la commune de Carnac (Morbihan), par le même.

Les monuments mégalithiques acquis par l'État. Le grand menhir de Locmariaquer (Morbihan), par le même.

L'ichthyophagie et la pêche préhistoriques, par le même.

Dolmen avec tumulus et cromlech à Kerlescan, commune de Carnac (Morbihan), par le même.

La poterie préhistorique, par le même.

Les races humaines préhistoriques, par le même.

L'âge de la pierre à l'Exposition universelle de 1889. L'industrie, l'art et les races humaines préhistoriques, par le même.

L'Yonne préhistorique, par Ph. Salmon et le D^r Ficatier.

Projet d'entente internationale pour un programme commun de recherches anthropologiques à faire aux conseils de revision, par le D^r R. Collignon, membre correspondant.

Da deficiente ad idioti. Studo medico-legale, par A. Zuccarelli.

Célébration du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Académie royale de médecine de Belgique, le 12 décembre 1891.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 1891, n^o 11.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1891, n^o 12, et 1892, n^o 1.

Correspondenz Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie, janvier 1892.

Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, 18 juillet 1891.

Vierteljahrschrift der Naturforschenden Gesellschaft in Zurich, 1891, 1^{re} et 2^e parties.

Neujahrsblatt der Naturforschenden Gesellschaft auf das Jahr 1892, XCIV.

Mittheilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien, XXI. Bd., IV.-VI. Heft.

L'Anomalo, janvier 1892.

O mundo legal e judiciario, n^{os} 127, 128 et 129.

Revista de ciencias naturaes e sociaes, tome II, n^o 7.

Bulletin de l'Académie des sciences de Cracovie, janvier 1892.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Correspondance. — M. Hovelacque, membre correspondant, à Paris, envoie le tome I^{er} de la *Revue mensuelle de l'École d'anthropologie*, et demande l'échange avec le *Bulletin* de la Société.

La *Naturforschende Gesellschaft* de Zurich annonce l'envoi de fascicules de ses publications à l'appui de la demande d'échange qu'elle a formulée le mois dernier.

Communication du Bureau. — Le Conseil de la Société entomologique de Belgique nous a annoncé qu'il organisera une manifestation en l'honneur de M. le baron de Selys Longchamps, à l'occasion de son entrée dans sa quatre-vingtième année, coïncidant avec le

cinquantenaire de la publication de la *Faune belge* et de la *Mono-graphie des Libellulidées d'Europe* de notre sympathique collègue. Le Conseil de la Société nous avait demandé de déléguer l'un de nos membres à une séance préparatoire qui a eu lieu le 21 février. Notre Secrétaire général a été désigné à cet effet. Il entrera sans doute dans les intentions de la Société d'anthropologie de se joindre à la Société entomologique pour fêter l'anniversaire du vénérable jubilaire.

Cette motion est accueillie par de vifs applaudissements.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne lecture de la réponse de M. Salmon aux critiques dont sa note présentée à la séance de novembre a été l'objet.

RÉPONSE DE M. SALMON
AUX OBSERVATIONS SOULEVÉES PAR SA COMMUNICATION
DU 30 NOVEMBRE 1891.

M. SALMON. — Je remercie M. le Dr Jacques de m'avoir fourni l'occasion de donner quelques explications, pour lesquelles je suivrai l'ordre adopté par lui.

1. L'industrie solutréenne, entièrement en pierre (*Le Préhistorique*, pp. 361, 364, 365), présente des pièces de passage au moustiérien (Badegols, etc.); on serait donc autorisé, pour ainsi dire, à rapprocher cette industrie plutôt de l'époque moustiérienne que de l'époque magdalénienne, où règne l'emploi de l'os; mais le solutréen présente également des pièces de passage au magdalénien (*Le Préhistorique*, p. 364), ce qui lui constitue une situation transitionnelle incontestable. Que ce soit pour cette raison, que ce soit parce qu'à Solutré, Menchecourt, Arcy-sur-Cure, M. le Dr Jacques voit seulement des faits locaux, je constate avec plaisir son approbation : l'industrie solutréenne et l'industrie menchecourienne jouent le rôle d'intermédiaires; je les considère conséquemment comme ne pouvant pas former une époque ferme. Voilà tout.

Obéissant à un principe de la plus haute importance, j'ai pris, pour bases des trois époques fermes que j'ai conservées dans le quaternaire, les trois industries caractérisant *le plein* de chacune de ces trois divisions, quelle qu'en ait été la durée; les autres industries sont les transitions nécessaires.

2. L'industrie mesvinienne, que j'ai vue à Paris, à l'Exposition de 1889, est encore à l'étude. Très bien! On ne saurait trop recueillir de renseignements, ni trop contrôler les premières informations; pour le moment, avec plusieurs paethnologistes (parmi eux MM. d'Ault du Mesnil et Hervé), je crois qu'elle est chelléo-moustiérienne, d'abord, puis moustiérienne. En dehors du point de vue géologique, faire remonter jusqu'au tertiaire les coups de poing et les disques mesviniens, c'est assurément confesser une foi robuste dans le tour de main du précurseur de l'homme quaternaire. Il faut toujours être prêt à se corriger; mais les investigations nouvelles pourront-elles amener la modification de l'opinion à laquelle je me suis rangé?

3. M. le D^r Jacques rattache la poterie à la période paléolithique, au moyen notamment du vase en forme de bombe du Trou du Frontal. Ce vase est absolument néolithique; il n'appartient même pas à la plus ancienne poterie connue de cette période, beaucoup plus simple, sans mamelons, sans trous de suspension. On n'est certainement pas arrivé du premier coup aux anses et aux perforations. Les premiers vases ont une forme absolument élémentaire. La présence de celui du Trou du Frontal dans cette grotte est à présent et généralement considérée comme due à la pénétration d'un séjour néolithique dans un milieu plus ancien, comme à Aurignac, à Cro-Magnon, etc. Ailleurs, ce sont des tessons qui, par le mouvement de la fouille, dans des gisements avec superposition, ont pu facilement passer d'un niveau supérieur à un niveau inférieur. Les milliers de découvertes de poterie dans les fonds de cabane, les grottes, les dolmens et autres gisements néolithiques ne sont pas, par eux-mêmes, de nature à infirmer la connaissance de l'art de terre par l'homme quaternaire, surtout par l'homme magdalénien, si avancé au point de vue des progrès; mais ni les Lartet, ni les Christy, ni les Masséna, ni les Piette, ni les C. de Fondouce, qui ont exploré tant de cavernes et tant de séjours paléolithiques, n'ont trouvé de vases en terre cuite attribuables, sans conteste, à la civilisation de la plus ancienne période de l'âge de la pierre. M. le D^r Tihon a fait une déclaration semblable pour la Belgique dans le Bulletin même de la Société d'anthropologie de Bruxelles (année 1890). Je crois que cet état de choses n'a pas encore changé, et c'est pourquoi j'ai présenté les poteries rudimentaires du Campigny comme pouvant remonter à l'origine de l'art du potier; mais je me rendrai à l'évidence si des découvertes formelles, indubitables et réitérées viennent à vieillir cette origine.

4. Après la modification du climat, l'industrie lithique s'est continuée assurément, d'après les procédés magdaléniens, pendant un temps; on le voit dans des gisements où elle se mêle à des débris de faune tempérée et à l'outil nouveau, au grand tranchet; on connaît à présent, et j'ai cité des séjours divers contenant des contacts de nature à combler, je crois, l'hiatus. A mesure que les glaces reculaient, à mesure que les régions devenaient praticables, dans le sens du nord-est, nos Occidentaux voyaient s'agrandir sous leurs pas l'aire géographique de leur alimentation; leur parcours s'accusait de proche en proche, soit par la diffusion de l'industrie magdalénienne prolongée, soit par la présence des grands tranchets ou coupoirs; c'est ainsi qu'on peut les suivre, au delà de la Belgique, par les bords de l'ancienne mer du Nord (Thiede, Westeregeln, Weimar), jusqu'en Finlande; à Bologogge, station traversée par le chemin de fer de Saint-Petersbourg à Moscou, M. Poutjatine a rencontré, à la base de sa fouille, une couche inférieure avec du renne, des harpons d'os et des silex d'aspect magdalénien; puis une couche moyenne avec des tranchets; enfin, une couche supérieure avec des pointes de flèches chasséo-robenhausiennes. Plus près de nous, à Délémont (Suisse), les deux gisements explorés par Quiquerez renfermaient des silex de travail magdalénien, avec du renne dans l'un et du cerf ordinaire dans l'autre; le plus récent contenait en outre un tranchet.

Ces deux typiques citations enseignent suffisamment les principes applicables pour reconnaître avec discernement les stations véritablement intermédiaires.

Dans les cités hesbayennes et limbourgeoises, il peut y avoir des mélanges indébrouillables; mais je crois qu'il y en a aussi qui peuvent être débrouillés. En effet, M. de Puydt a très bien su dire que, dans la station de Sainte-Gertrude, la majorité des instruments néolithiques appartenaient à la première partie de la période. Quant à Tourinne, si je l'ai mis dans ma colonne de l'époque carnacéenne, c'est en raison du degré d'avancement d'une notable partie de son industrie; les savants belges sont tout à fait à même de dire si je me suis trompé. Lorsque la place est bonne, tout le monde y vient successivement; mais une civilisation peut s'y développer mieux que les autres. A Ghlin, si les grands tranchets abondent avec d'autres industries postérieures, c'est que la localité a été notablement fréquentée au moment de l'invention de ce nouvel instrument, alors que se produisait, en Belgique comme en France, l'évolution lithique occidentale. Sur tous nos territoires,

les grands tranchets sont sporadiquement semés, comme preuve de leur utilité; mais il a fallu, pour caractériser la première division de la période néolithique, s'arrêter à une station aussi pure que possible à cet égard. Le choix par moi fait de celle de Campigny réunit assez d'adhésions maintenant pour ne me laisser aucun regret. Ce n'est pas à dire pour cela que le Campigny n'ait pas été à son tour pénétré par le progrès, à titre de transition, comme tout âge, toute période et toute époque, vers leur fin, reçoivent les atteintes forcées des industries nouvelles. On voit en effet au Campigny de la poterie grossière et un peu de polissage.

5. Je suis bien à l'aise pour parler des tranchets de petit format, dont le modèle peut remonter jusqu'aux petits silex trapézoïdaux magdaléniens passés dans la période néolithique. Je laisse aux anthropologistes incriminés le soin de répondre au reproche de ne pas séparer les grands tranchets de ceux qui ont pris le nom, je ne répéterai pas de pointes, mais je dirai d'armatures de flèche à tranchant transversal. J'ai traité la question dans l'ouvrage intitulé : *La société, l'école et le laboratoire d'anthropologie de Paris, à l'Exposition universelle de 1889*, page 201. J'ai conclu qu'il fallait peut-être admettre l'utilisation des plus minces au bout des flèches, comme les armatures de fer actuelles analogues de la Nouvelle-Guinée, comme les carreaux d'arbalète à tranchant transversal des dernières armées européennes qui avaient conservé des archers.

6. Le grand tranchet, une fois entré dans l'outillage néolithique, s'y est perpétué et, quand le polissage est arrivé, on l'a lui-même poli; cependant ces tranchets polis ne sont pas nombreux en Occident.

7. De ce que, sur un même point de la surface du sol, on a recueilli des instruments de types divers, d'époques diverses, il ne faut pas induire aveuglément que leur fabrication et leur emploi étaient forcément contemporains.

Les classifications rationnelles, appuyées sur des superpositions chronologiques d'industries successives, nous ont appris leur évolution dans le temps. Nous avons été ainsi mis à même de constater par comparaison, dans les stations en plein air, la présence d'instruments provenant de populations héritières les unes des autres, développant elles-mêmes les progrès et se remplaçant aux mêmes endroits par des causes diverses, tenant surtout à l'alimentation. Personne ne peut se méprendre à ce sujet, et partout l'expérience nous guide pour énumérer les fréquentations accumulées sur un même terrain, avec ou sans interruption.

8. Les savants belges, qui peuvent avoir sous les yeux tous les échantillons de l'industrie lithique de Spiennes, sont les plus compétents pour la classer méthodiquement. Qu'il me soit permis cependant de leur dire que la forme spéciale des grands tranchets existe dans cet atelier universellement connu, si nous nous en rapportons à mon collègue et ami, M. Diamandy; il possède, en effet, des tranchets de grand format par lui récoltés l'année dernière, à Spiennes. Si nous les rapprochons des pics et des autres instruments grossiers plus ou moins indéterminés qui se rencontrent à Spiennes aussi, je ne serai ni le premier, ni le seul à croire que l'exploitation du silex y a commencé au moins dès l'époque campignienne. Partout où l'on trouve les grands tranchets en Belgique et dans les régions suivantes vers la Scandinavie et la Finlande, on semble bien autorisé à reconnaître, de l'aveu des savants danois, le passage des Occidentaux marchant vers des contrées qui s'ajoutaient à leur aire géographique antérieure d'alimentation.

Nul doute que les mines de silex de Spiennes aient continué à être utilisées au profit des environs moins favorisés sous le rapport de cette matière première. On y a certainement préparé d'innombrables ébauches de haches soumises, sur place ou plus loin, à un polissage rudimentaire ou complet, selon le temps. C'est le sort commun des terrains riches en silex d'y voir évoluer le travail depuis le jour où il y a commencé.

9. M. Sophus Müller a été des premiers à constater que l'industrie campignienne n'a pas encore été vue dans les tombeaux. Je n'ai pas la prétention d'en tirer des conclusions excessives, qui pourraient être infirmées par des découvertes nouvelles. On vient de signaler à Châlons-sur-Marne, derrière le quartier d'artillerie, des sépultures néolithiques dans une carrière d'où l'on a retiré une soixantaine de squelettes, des haches polies, d'autres objets chasséobrobensiens, de nombreux tranchets campigniens, dit-on, quelques burins et quelques lames. Ces lames, ces burins et ces tranchets avaient-ils été placés votivement avec les morts, ou bien les inhumations avaient-elles été faites dans un milieu plus ancien, dans une station intermédiaire du magdalénien au néolithique? Les détails manquent encore. L'industrie campignienne est regardée par beaucoup d'archéologues comme étant la tête du néolithique, et, si les plus anciennes inhumations n'en renferment pas, on serait amené à deux considérations :

1° L'industrie campignienne précéderait l'usage des enterrements;

2° Les enterrements commenceraient avec l'industrie plus développée qu'ils contiennent.

10. Les populations quaternaires n'ont pas inventé la forme même des tranchets ; elles n'en ont pas fabriqué ; du moins on n'en connaît pas ; mais j'ai montré, je crois, que, dans des stations lacuniennes, des silex travaillés d'après les procédés magdaléniens ont été récoltés avec des tranchets. Ce contact, à l'origine ou près de l'origine de la formation du climat actuel, est de nature à permettre, sans doute, de déterminer le moment où ces tranchets ont fait leur apparition ; ils ont marché avec le temps, mais il convient de leur reconnaître une antériorité, en ajoutant que c'est dans le cours de leur développement que d'autres formes sont venues, qu'elles ont duré avec eux, et même qu'elles ont survécu, sans néanmoins les confondre dans une contemporanéité primitive. Les tranchets ont dû faire place à ces formes nouvelles. Je ne pense conséquemment pas que si, dans les sépultures, on ne rencontre pas l'industrie campignienne, ce soit parce que d'autres pièces plus précieuses ont été choisies pour accompagner les morts.

11. Les populations néolithiques occidentales se sont certainement composées de deux éléments distincts : le premier, le plus ancien, provenait de la descendance des indigènes quaternaires rattachés au sol, maintenus dans le pays par l'adoucissement du climat et par une alimentation de plus en plus abondante ; cet élément primordial était dolichocéphale, et il devait avoir pour souche vraisemblablement un centre anthropogénique compris entre l'Océan Atlantique et la Russie orientale. Le second élément était brachycéphale et devait avoir son centre anthropogénique entre la Russie orientale et les grands plateaux de l'Asie. Des phénomènes géologiques et météorologiques les ont longtemps, sans doute, tenus séparés, et ils ont eu leur développement originaire, à part l'un de l'autre. Mais, après la fin des temps quaternaires, à un moment plus ou moins rapproché des temps actuels, les barrières climatiques ont disparu ; la flore et la faune tempérées ont pris possession de l'Europe centrale et occidentale. Les chasseurs brachycéphales sont venus vers nos régions à la suite de leur gibier ; ils se sont rencontrés et ils se sont mêlés avec nos chasseurs dolichocéphales qui n'avaient pas manqué de se porter, à leur tour, vers les contrées orientales. Parmi les sépultures néolithiques connues, il y en a qui renferment uniquement des dolichocéphales ; d'autres, quelques rares mésaticéphales ou brachycéphales, rendant compte ainsi sans doute de la lenteur première avec laquelle

le mélange a commencé. Puis la proportion s'est renversée : les brachycéphales sont devenus les plus nombreux dans nos tombeaux néolithiques (*Les Races humaines préhistoriques. — L'âge de la pierre à l'Exposition universelle de Paris, 1889*). L'aire géographique des dolichocéphales occidentaux paraît à présent marquée vers l'Orient par les découvertes de restes humains faites à Brux et à Podbaba (Bohême). Le trilobite magdalénien d'Arcy-sur-Cure, s'il provient réellement de Bohême, concorderait avec ces découvertes pour indiquer la limite extrême actuellement connue; c'est donc au delà que les investigations doivent se diriger pour chercher à éclaircir une question de races de la plus haute importance. Le crâne court de Nagy-Sap (Hongrie), s'il était vraiment quaternaire, serait la trace de l'une des plus anciennes courses de la race brachycéphale vers l'Occident. La ligne de démarcation apparaîtra sans doute un jour ou l'autre à nos yeux.

12. Quant aux simulacres de haches et autres pratiques analogues dans les dolmens et dans les cistes, ce sont sans doute des rites inventés par des héritiers avisés qui préféreraient garder les bons instruments pour les vivants, ou qui obéissaient à quelque considération cérébrale difficile peut-être à pénétrer.

13. Beaucoup de bons esprits estiment qu'il peut y avoir une gradation chronologique dans les modes divers de placement des inhumations. L'éminent docteur Broca croyait les dolmens venus les derniers, en disant qu'ils étaient des grottes sépulcrales formées de toutes pièces; son opinion, après avoir exploré les sépultures des cavernes naturelles et des dolmens de la Lozère, était qu'on avait commencé par inhumer dans les premières. Les mobiliers funéraires donnent d'utiles éléments d'appréciation à cet égard. Dans la *Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris*, 1891, page 380, j'ai publié un article dont les tendances sont favorables au début des sépultures dans les cavernes. Unissons-nous tous pour faire entièrement la lumière sur ce point intéressant.

14. Le mot chasséo-robenhausien rend-il exactement le fait que les progrès de la deuxième époque néolithique se sont réalisés dans les stations terrestres, de beaucoup les plus nombreuses, aussi bien que dans les stations lacustres? Je crois qu'il n'y a pas d'autre question. Employons les locutions courtes de préférence, mais ne consuons pas les autres quand elles sont bonnes. Pour définir l'industrie transitionnelle du chelléen au moustiérien, on l'a nommée chelléo-moustiérienne; c'est également long, cependant

personne ne songe à s'en plaindre. En Belgique, on ne se sert pas volontiers du terme robenhausien comme équivalent de néolithique, et l'on a parfaitement raison; mais on ne saurait avoir d'aversion contre un mot composé qui particularise correctement une des époques de la période.

15. L'époque carnacéenne se dégage dans toutes les contrées à monuments mégalithiques, et ces régions sont assez étendues en Europe pour permettre de dire qu'il n'y a pas de généralisation mieux justifiée dans la nomenclature de nos classifications; cette époque finit au moment de l'arrivée du bronze en Occident, sans se confondre avec le cébennien ou transition de l'âge de la pierre à l'âge du bronze. MM. Sophus Müller et Cartailhac ont, après moi, établi une troisième époque néolithique à partir de ces monuments qui en forment le principal caractère; ils en partagent avec moi la responsabilité paléolithologique; je me trouve donc en très bonne compagnie. La Scandinavie, malgré des différences chronologiques, renferme l'évolution complète de la deuxième période de l'âge de la pierre.

16. Sans dénier qu'il soit possible d'introduire des coupures dans la période néolithique, on allègue que l'heure de les faire n'a pas encore sonné, alors qu'on admet celles de la période paléolithique. Ce sentiment n'est point partagé par tout le monde, et parmi les anthropologistes les plus autorisés, j'ai cité MM. Sophus Müller et Cartailhac; ils considèrent comme suffisants les faits actuellement réunis, et nous ne saurions les taxer d'idées préconçues ni de généralisations prématurées. Il y a, dit-on, des différences d'une station à l'autre, mais ce sont précisément ces différences qui justifient les divisions. Les observations des savants scandinaves sont absolument concordantes dans un pays où l'industrie commence avec les temps actuels seulement. Partout où il en est de même, les divisions néolithiques sont applicables; quand une région aura commencé au magdalénien ou au moustérien, on ajoutera une ou deux époques, selon le cas, pour avoir le tableau local au complet. Rien n'est plus facile. Continuons à rassembler des faits et à les comparer dans les contrées qui ne sont pas encore débrouillées, pour en tirer les ressemblances et les différences, afin de parvenir à des classements définitifs, si nous pouvons. Mais ne dédaignons pas les classements provisoires, c'est-à-dire les jalons nécessaires pour nous diriger à travers des recherches considérables datant de cinquante ans déjà. Mettons-nous en garde contre l'entraînement de penser qu'il faut attendre, toujours attendre avant de rien proposer.

L'avenir apprendra si c'est trop tôt d'essayer à systématiser les époques successives de la période néolithique. Les propositions faites ne sont pas des entraves d'ailleurs, mais de grandes lignes présentées à la libre discussion des archéologues de bonne volonté.

Je voudrais mieux connaître le préhistorique belge, qui ne peut pas être séparé du préhistorique de l'Europe occidentale; mais il me semble cependant que beaucoup de points sont établis :

a) Le chelléen ou le chelléo-moustiérien a été recueilli dans la couche profonde de la caverne de Spy (M. Rucquoy) et dans la couche profonde du Trou de Chena (M. le D^r Tihon).

b) Le moustiérien, caractérisé par les disques typiques abondants, existe dans l'industrie mesvinienne. Les pointes et les racloirs taillés sur une seule face se trouvent dans la caverne de Spy, dans le quaternaire des environs de Mons (au-dessus du mesvinien nouveau) et au sommet de la montagne de Moha, dans les environs de Liège.

c) L'industrie solutréenne, qui dépasse la Loire en France (Saint-Benois-sur-Vannes, Yonne), n'a pas été reconnue en Belgique, où existe une industrie analogue à celle de Menchecourt (Somme) et à celle d'Arcy-sur-Cure (Yonne).

d) Le magdalénien se rencontre dans les grottes classiques de la vallée de la Lesse, dans la station de Spy, etc.

e) Les tranchets sporadiquement semés en Belgique, comme en France, se montrent à Spiennes et sont abondants à Ghlin, avec les pics et les autres pièces grossières du campignien.

f) Il est à peine besoin de parler des très nombreuses haches polies belges se rattachant à l'extension croissante du polissage, un des principaux caractères de l'époque chasséo-robenhausienne.

g) Les monuments mégalithiques existants ou détruits rattachent la Belgique aux contrées le mieux caractérisées par ces constructions typiques du carnacéen.

Les noms des coupures peuvent être changés, mais la série industrielle n'en est pas moins incontestable.

17. Je suis très flatté de l'accueil fait à ma communication par mes collègues de Belgique et je les en remercie cordialement; ce que nous faisons tous est susceptible d'amélioration, et personne n'est plus disposé que moi à profiter des conseils de l'expérience.

DISCUSSION.

M. V. JACQUES. — Je ne veux, pour le moment, relever qu'un seul point de la note de M. Salmon. C'est que je n'ai pas avancé que le mesvinien appartenait au tertiaire. Je me plais d'ailleurs à rendre hommage à la courtoisie avec laquelle M. Salmon a accueilli les critiques que je me suis permis de faire touchant son système de classification.

COMMUNICATION DE M. THIBEAU.
POTERIES GALLO-ROMAINES DE RENIVAUX.

Les poteries que nous avons l'honneur de vous présenter proviennent des fouilles pratiquées par M. Cordier et moi dans le cimetière belgo-romain, au lieu dit « Renival ou Renivaux », à Ottignies.

Avant de vous communiquer les quelques notes que nous avons recueillies, je crois bon de vous donner la topographie du Renival, plus connu sous l'appellation nouvelle de « Bois de l'Étoile ».

Le Renival est une colline à l'altitude de 130 mètres environ, dont la tête se trouve au hameau de Franquénies, à la limite des communes d'Ottignies, de Céroux-Mousty et de Court-Saint-Étienne : sa direction est du sud au nord ; elle limite à l'ouest la vallée de la Dyle ; le Ry-Angon la côtoie à l'est et forme au sud les étangs de Franquénies ; si nous ajoutons que ces trois versants sont presque à pic, par conséquent d'un accès difficile, nous nous trouvons en présence d'une véritable forteresse dont l'accès n'est possible que d'un seul côté, le nord, donnant communication à la plaine. Aussi nous ne serons nullement étonnés de trouver à son sommet des vestiges d'habitation.

Le sommet de cette colline est divisé dans sa longueur par l'ancien chemin de Blocry à Court-Saint-Étienne, qui vient brusquement finir à la profonde tranchée du chemin de fer du Luxembourg.

Nous avons exploré la partie à droite de ce chemin. Prise dans son ensemble, cette partie du plateau nous paraît ondulée ; des vallonements se dirigent du midi vers le nord sur une longueur de 150 mètres environ. On doit reconnaître qu'il a dû exister là des tertres allongés, aplanis aujourd'hui par le temps et les travaux successifs de défrichement.

Ces tertres sont-ils des travaux de l'homme ou des accidents naturels du terrain ? Nous ne prendrons pas sur nous de trancher la question, bien que nous soyons portés pour la première hypothèse.

Une station néolithique assez importante existe en cet endroit. Nous y avons recueilli une quantité de silex : haches, couteaux, grattoirs, perceurs, pierres de meules, polissoirs, etc.

Les fouilles pratiquées dans le tertre longeant le chemin de Blocry nous ont fait découvrir les poteries, verres, ossements et pièce de monnaie que nous avons l'honneur de vous présenter. Leur disposition, que nous vous indiquerons, et la présence des restes d'un foyer se trouvant à 2 mètres de ces poteries nous donnent la certitude que nous nous trouvons en présence d'une sépulture.

Elle se trouvait à peu près au centre du tertre. Le sable est plus noir que celui d'alentour ; nous pensons qu'après l'incinération et le dépôt des vases et urnes, les restes du foyer ont été répandus sur ces derniers.

Les vases et urnes se trouvaient à une profondeur de 0^m,70. Ils étaient disposés en un groupe entourant la grande urne ; au-dessus se trouvait un groupe de :

Une urne à deux anses, et une autre à une anse ;
Un vase recouvert d'un plateau.

En dessous, à peu près à la même distance de l'urne principale :

Une urne à une anse ;
Un vase recouvert d'un plateau ;
Débris d'une bouteille.

A gauche de ces derniers :

Un lacrymatoire en verre.

A droite :

Un vase appelé tonnelet ;
Id. id. ;
Id. en verre avec soucoupe.

A droite de la grande urne :

Un vase brisé ;
Id. de forme différente ;
Une tasse en terre rouge.

Un morceau de poterie avec le nom du potier, C E R T . A L . M . à 2^m,50 de l'urne principale; à droite, un foyer à 0^m,70 de profondeur.

A 1^m.50, dans la même direction, à la même profondeur, un vase rempli d'ossements.

Une pièce de monnaie en bronze de l'empereur Adrien : ANNONA COS III (121 de J.-C.).

DISCUSSION.

Cette communication est suivie d'une courte discussion sur le choix de l'extrémité du promontoire pour l'emplacement du cimetière, sur l'existence de la station préhistorique du Rénival, sur les pièces de phthanite que l'on y trouve et enfin sur l'exploitation moderne de cette roche dans une carrière voisine. A cette discussion prennent part MM. Cels, Tiberghien et Cordier.

PRÉSENTATION DE PIÈCES.

M. TIBERGHIEU présente les moulages, destinés aux collections de la Société, des bras du monstre qu'il a décrit dans la dernière séance. — Remerciements.

La séance est levée à 10 ¹/₂ heures.
